



Service de l'édilité
Constructions

Enquête publique

Edition n° 03 du 20 janvier 2023

L'administration communale de Nendaz soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire présentées par :

- Mme et M. Linda et André-Johan Sharpe pour la transformation du chalet existant au lieu-dit Tsamandon/Haute-Nendaz, plan 96 MC, parcelle 9159 (cadastre actuel : folio 149, parcelle 107), propriété des requérants, coord. 2'587'617/1'114'162, zone H20.
- Mme Anne Guntern pour la rénovation d'une maison existante avec modification des façades et remplacement du chauffage à mazout par une PAC extérieure au lieu-dit Les Crêtes Blanches/Haute-Nendaz, plan 21 MC, parcelle 1816, propriété de l'hoirie Clément Métrailler, coord. 2'589'017/1'115'403, zone H30.
- g.Marchand Architectes pour la construction d'une résidence hôtelière de 5 écolodges avec sauna et jacuzzi, ainsi que d'une route d'accès et de 5 places de parc au lieu-dit Le Chaèdo/Haute-Nendaz, plan 1 MC, parcelle 16, propriété de l'hoirie Michel Fournier, coord. 2'588'136/1'114'507, zones H50 et SAS.

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans au bureau communal pendant les heures d'ouverture.

Les observations et oppositions éventuelles, dûment motivées, seront adressées à l'administration communale, par écrit, en deux exemplaires dans un délai de 30 jours dès la présente publication.

Basse-Nendaz, le 20 janvier 2023

L'Administration communale